

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

DIRECTION NATIONALE DES
INDUSTRIES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT FINAUX DU RECENSEMENT
INDUSTRIEL DU 20/06/2000**

H 00025

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : Méthodologie d'élaboration	
1 - Objectifs et méthodologie	3
1.1 - Objectifs du recensement	3
1.2 - Champ d'observation	3
1.3 - Choix des variables	3
1.4 - Questionnaire	5
1.5 - Méthodologie	5
1.6 - Organisation des travaux	5
2 - Opérations de réalisation	6
2.1 - Commission Nationale des Enquêtes	6
2.2 - Sensibilisation	6
2.3 - Recrutement et formation des agents recenseurs	6
2.4 - Problèmes rencontrés et solutions adoptées	7
DEUXIEME PARTIE : Présentation des résultats	
1 - Caractéristiques du parc industriel du Mali	8
1.1 - Répartition des entreprises par branches d'activité	8
1.2 - Répartition des entreprises industrielles selon le régime de propriété	10
1.3 - Répartition géographique des entreprises industrielles	10
1.4 - Répartition des entreprises industrielles selon la nationalité	11
1.5 - Répartition des entreprises industrielles selon le statut juridique	12
1.6 - Age des entreprises industrielles	12
1.7 - Taille des entreprises industrielles	13
2 - Emploi industriel	14
2.1 - Effectif des emplois industriels permanents	14
2.2 - Répartition des emplois industriels selon le statut juridique	16
2.3 - Répartition géographique des emplois industriels	16
3 - Contribution de l'activité industrielle à l'économie	18
3.1 - Valeur ajoutée	18
3.1.1 - Répartition de la Valeur ajoutée par branches d'activité industrielle	18
3.1.2 - Composition de la Valeur ajoutée	20
3.1.2.1 - Masse salariale	20
3.1.2.2 - Impôts et taxes	23
3.1.2.3 - Frais financiers	25
3.1.2.4 - Excédents bruts d'exploitation	27
3.2 - Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB)	30
4 - Chiffre d'affaires	31
Annexe : Tableaux	33

PREMIERE PARTIE : Méthodologie d'élaboration

1 - Objectifs et méthodologie

1.1 - Objectifs du recensement

Le recensement industriel visait principalement à :

- avoir une connaissance approfondie du secteur industriel malien ;
- constituer une banque de données industrielles actualisée ;
- mettre en œuvre un système statistique fiable de collecte de données industrielles.

1.2 - Champ d'observation

Le recensement concerne toutes les entreprises industrielles et tous les établissements (unités industrielles de fabrication) industriels installés à l'intérieur des frontières géographiques nationales. Pour être considérée comme industrielle, une unité doit exercer son activité principale dans l'extraction des minéraux, la manufacture, la production d'électricité ou du gaz, la distribution d'eau en utilisant des machines comme principal moyen de travail. Seules les unités du secteur moderne (tenant à jour des documents comptables) sont retenues. Les unités d'appui à l'industrie ne sont pas concernées.

Les informations recueillies dans le cadre du recensement industriel concernent les activités des années civiles 1997 et 1998.

1.3 - Choix des variables

Il s'agit des variables d'analyse et des variables de collecte. Ces variables ont été identifiées en prenant en compte les objectifs principaux du recensement mais aussi des besoins de certaines structures telles que la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), la Fédération Nationale des Employeurs du Mali (FNEM), l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF), le Centre National de Promotion des Investissements (CNPI), la Direction Nationale des Impôts, la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), la Direction Nationale de la BCEAO et l'AFRISTAT.

1.3.1 - Variables d'analyse

Les variables d'analyse ont été définies à partir de quatre principaux thèmes, à savoir : les caractéristiques du secteur industriel, les emplois, le financement de l'entreprise et les performances de production. La liste des variables est indiquée ci-après pour chaque thème.

Thème 1 - Caractéristiques du secteur industriel :

- la concentration géographique ;
- la concentration par branches d'activité ;
- la démographie des unités industrielles ;
- la taille des unités industrielles.

Introduction :

Le présent rapport est relatif aux résultats du recensement industriel réalisé par la Direction Nationale des Industries.

Ce recensement a été réalisé dans le cadre d'un partenariat conclu avec le Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques de Développement (CAFPD) et financé à partir de la contribution nationale et de celle de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).

Ce partenariat a regroupé, autour de la Direction Nationale des Industries et du CAFPD, la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), la Direction Nationale des Impôts, la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF), le Centre National de Promotion des Investissements (CNPI), la Direction Nationale de la BCEAO, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), la Fédération Nationale des Employeurs du Mali (FNEM) et AFRISTAT.

L'objectif principal du recensement industriel était le dénombrement exhaustif des entreprises industrielles existantes au Mali tout en prenant en compte les besoins d'information industrielle exprimés par l'ensemble des acteurs économiques.

Aussi, le recensement industriel a-t-il permis de recueillir des informations d'ordre économique, financier, comptable, commercial, juridique et social sur les entreprises industrielles identifiées et de mettre à jour les données jusqu'alors disponibles.

Le présent rapport comprend deux parties :

- une première partie relative aux objectifs, à la méthodologie ainsi qu'aux opérations de réalisation du recensement ;
- une deuxième partie ayant trait à la présentation des résultats conformément au plan d'analyse adopté par les structures ci-dessus mentionnées. Cette partie comporte les caractéristiques du parc industriel, l'emploi industriel et la contribution de l'industrie à l'économie.

Cependant, il convient de préciser que, pour de raisons de comparaison des données de notre secteur industriel à celles des autres pays de la sous région ou au niveau international, les tableaux élaborés par la DNSI selon la classification définie par la comptabilité nationale ont été convertis suivant la classification internationale par type d'industrie (CITI).

Thème 2 – Emplois :

- l'effectif employé dans les entreprises (permanent et temporaire) ;
- la répartition de l'effectif selon la branche d'activité, la région d'implantation, le régime juridique, le sexe, la nationalité du propriétaire et la qualification dans l'entreprise ;
- la masse salariale.

Thème 3 - Financement de l'entreprise (investissements réalisés en 1998) :

- le capital social ;
- les dettes à long terme, à moyen terme ;
- la répartition des investissements selon la branche d'activité, le cadre juridique et la répartition géographique.

Thème 4 - Performances de production :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur ajoutée ;
- les ventes directes à l'étranger ;
- les consommations intermédiaires ;
- les produits fabriqués ;
- les taux d'utilisation des capacités installées.

1.3.2 - Variables de collecte

Concernant les variables de collecte on a distingué les variables d'identification, les variables d'activité et les variables de fonctionnement.

1.3.2.1 - Variables d'identification :

- la dénomination sociale ;
- le capital social ;
- la forme juridique ;
- la branche d'activité ;
- l'adresse de localisation.

1.3.2.2 - Variables d'activité :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur de la production et les produits fabriqués ;
- les principales matières premières ;
- les consommations intermédiaires ;
- l'excédent brut d'exploitation ;
- la valeur ajoutée ;
- le résultat net.

1.3.2.3 - Variables de fonctionnement :

- l'effectif employé ;
- les frais de personnel ;

- les frais financiers ;
- les fournitures d'eau et d'électricité.

1.3.3 - Financement et investissements

- la structure du capital ;
- les dettes à long ou moyen terme ;
- les investissements corporels, incorporels et financiers.

1.4 - Questionnaire

Deux types de questionnaires ont été conçus ; le premier a permis de recueillir les informations sur l'entreprise et le second sur les établissements.

1.5 - Méthodologie

Le recensement industriel a été réalisé selon une méthodologie comprenant les phases suivantes :

- l'élaboration, l'examen et l'adoption du projet de questionnaire ;
- la formation des enquêteurs à la méthodologie de l'enquête ;
- la sensibilisation des unités industrielles ;
- les visites des unités industrielles ;
- la codification et le traitement informatique des données ;
- l'analyse des résultats et la rédaction du rapport du recensement industriel.

Le remplissage des questionnaires a été assuré par des agents de collecte. La collecte des informations a été effectuée de la manière suivante :

- envoi des questionnaires aux entreprises ;
- remplissage des questionnaires par les agents de collecte à l'aide des documents comptables fournis par l'entreprise.

Un guide de l'enquêteur a été élaboré pour définir tous les termes utilisés dans le questionnaire. Ce guide joint aux questionnaires renfermait les informations nécessaires pour les utilisateurs afin de leur faire comprendre l'importance de la collecte ainsi que les procédures ou explications et les démarches à effectuer.

1.6 - Organisation des travaux

Les travaux ont été réalisés en trois phases :

- les tâches de conception ;
- l'exécution de la collecte des données ;
- le traitement des données.

Pour la mise en œuvre de ces différentes phases, il a été mis en place :

- une commission de concertation et de suivi dont le rôle était d'orienter, de coordonner et de mettre en œuvre les travaux du recensement industriel. En outre elle a défini les préoccupations majeures et attentes du recensement, le profil et les modalités de

désignation des experts, approuvé le questionnaire et les résultats, permis le démarrage des travaux du recensement ;

- un comité d'experts ayant pour missions de proposer un plan d'analyse, une méthodologie et un plan d'opération, concevoir un projet de questionnaire, élaborer le guide de l'enquêteur, recruter les enquêteurs, les contrôleurs et les superviseurs, organiser l'enquête sur le terrain, exploiter et analyser les résultats (codification, saisie, épuration, tabulation) ;
- une équipe de recenseurs constituée des agents de collecte de la DNSI (5) et de la DNI (2). Le travail de cette équipe a été supervisé par 2 agents de la DNSI et de la DNI.

Les unités industrielles visitées dans le cadre du recensement ont été répertoriées à partir de la liste des projets agréés au Code des Investissements depuis 1990 et du répertoire des entreprises et des produits industriels (2ème édition 1994).

Sur la base de ces deux listes, le nombre des unités industrielles à visiter a été arrêté à 250 et la durée du recensement fixé à 30 jours.

2 - Opérations de réalisation

La Commission de concertation et de suivi et le Comité des experts ont élaboré le plan d'analyse, le questionnaire, le guide de l'enquêteur. Ils ont également défini le programme des opérations comme suit :

- approbation des documents par le sous-comité des statistiques économiques ;
- sensibilisation des opérateurs industriels ;
- recrutement et formation des agents recenseurs ;
- collecte des informations auprès des unités industrielles ;
- traitement informatique des données.

2.1 - Approbation de la Commission Nationale des Enquêtes

Le sous-comité des statistiques économiques et financières a examiné et approuvé les documents du recensement industriel au cours de sa réunion du 10 janvier 2000 dans la salle de conférence de l'Observatoire du Développement Humain Durable.

2.2 - Sensibilisation

Dans le cadre de la sensibilisation :

- une lettre circulaire a été adressée à toutes les unités industrielles ;
- un texte a été lu en français à la télévision pendant plus d'une semaine ;
- des textes en français et en bamanan ont été passés sur les antennes de l'ORTM ;
- des insertions ont eu lieu dans la presse écrite.

2.3 - Recrutement et formation des agents recenseurs

Les agents ont été recrutés à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (5) et à la Direction Nationale des Industries (2).

Les deux superviseurs ont été également choisis dans ces deux services.

Les agents de collecte ont été formés en deux jours par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, la Direction Nationale des Industries et le CAFPD. Chaque agent a reçu une liste d'entreprises à enquêter. Le dépôt des questionnaires a débuté le 15 mars 2000 et a pris fin le 15 mai 2000, soit une durée de deux mois. Cependant, un certain nombre de questionnaires ont été renvoyés dans les entreprises pour complément d'information. Ces cas rares concernaient les entreprises dont la contribution dans la branche d'activité avait été jugée très importante.

Durant cette période d'enquête, une équipe, composée des agents chargés de la collecte, des superviseurs et du représentant du CAFPD, se réunissait hebdomadairement à la Direction Nationale des Industries pour faire le point de la récupération des questionnaires et examiner les problèmes rencontrés.

2.4 - Problèmes rencontrés et solutions adoptées

2.4.1 - Problèmes rencontrés lors de la récupération des questionnaires :

- de nombreuses entreprises sur la liste n'étaient plus en activité ; ce qui a entraîné la formulation d'un questionnaire type pour les unités fermées ou à l'arrêt ;
- de nombreux projets non réalisés avaient été considérés comme unités industrielles en activité ;
- certaines entreprises indiquées sur la liste à enquêter n'avaient pas d'adresse précise et sont demeurées introuvables ;
- des cas de refus de remplir le questionnaire au départ ;
- deux ou trois unités industrielles prédominantes, chacune dans sa branche, ont enregistré du retard dans le remplissage des questionnaires.

2.4.2 - Difficultés de remplissage des questionnaires :

- les grandes unités industrielles implantées dans la zone industrielle de Bamako ont généralement rempli le questionnaire à partir de documents comptables, pour les années civiles 1997 et 1998. Par contre, maintes unités de petite taille, notamment les boulangeries, n'avaient pas de documents comptables auxquels les agents pouvaient accéder. Certaines informations ont cependant été obtenues et concernent généralement les entreprises de taille moyenne ;
- les coûts des matières, les valeurs ajoutées, les consommations intermédiaires et les résultats n'ont pas souvent été données en totalité ;
- les questionnaires les mieux remplis proviennent des entreprises installées en zone industrielle et dans les régions ;
- certaines petites unités à Bamako n'ont pas fourni de documents comptables, les agents se sont contentés des déclarations.

DEUXIEME PARTIE : Présentation des résultats

La deuxième partie du rapport du recensement industriel a trait à la présentation des résultats découlant de l'analyse des données recueillies auprès des industriels.

1 – Caractéristiques du parc industriel du Mali :

Le recensement industriel a permis de dénombrer 217 entreprises industrielles dont :

- 173 entreprises industrielles en activité ;
- 44 entreprises industrielles fermées ou à l'arrêt.

Le traitement de ces données a permis d'élaborer les tableaux annexés au présent rapport.

Pour les besoins de l'analyse, les entreprises industrielles recensées ont été reparties entre les branches d'activité suivant la Classification Internationale Type par Industrie (CITI).

1.1 - Répartition des entreprises par branche

Les unités industrielles ont été réparties entre 3 branches d'activité économique : « Industries extractives », « Industries manufacturières » et « Electricité – gaz – eau ». L'examen des résultats du recensement industriel permet de constater dans le tableau n°1.1.1, que le plus grand nombre d'entreprises industrielles se trouve dans la branche des industries manufacturières où, elles représentent 214 sur 217, soit 98,62% du total.

Tableau n°1.1.1 : Répartition des entreprises industrielles selon la branche d'activité

Branches	Nombre d'entreprises	Taux
Industries extractives	1	0,46%
Industries manufacturières	214	98,62%
Electricité, gaz et eau	2	0,92%
Total	217	100,00%

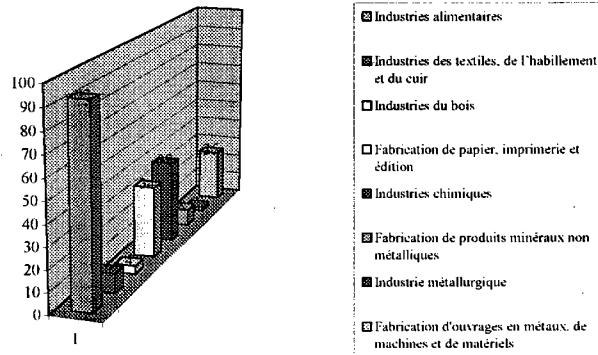
Dans la branche des industries manufacturières, la répartition des entreprises suivant les différentes sous branches figure au tableau n°1.1.2 ci-après.

Tableau n°1.1.2 : Répartition des entreprises industrielles selon les sous branches de la branche d'activité « Industries manufacturières »

Sous branches des industries manufacturières	Nombre d'entreprises	Taux
Industries alimentaires	93	43,46%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	9	4,21%
Industries du bois	4	1,87%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	34	15,89%
Industries chimiques	39	18,22%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	8	3,74%
Industrie métallurgique	2	0,93%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	25	11,68%
Total	214	100,00%

Comme on peut le remarquer à partir du tableau n°1.1.2 ci-dessus, 43,46% des entreprises industrielles opèrent dans la sous branche « Industries alimentaires » et 18,22% dans la sous branche « Industries chimiques ».

Ci-après l'histogramme de répartition des entreprises industrielles entre les sous branches d'activité des industries manufacturières.



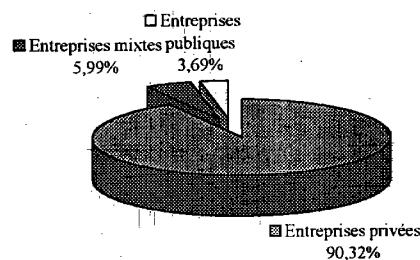
1.2 - Répartition des entreprises industrielles selon le régime de propriété :

La répartition des entreprises selon de régime de propriété donne les résultats suivants :

- entreprises privées (196) ;
- entreprises mixtes (13) ;
- entreprises publiques (8).

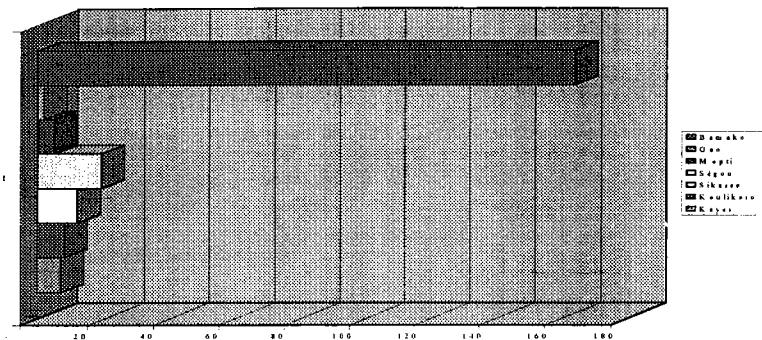
Il est à remarquer la prédominance numérique des entreprises privées représentant 90,32% de l'ensemble des entreprises.

Répartition sectorielle des entreprises selon le régime de propriété



1.3 - Répartition géographique des entreprises :

La plupart des entreprises se trouvent dans le District de Bamako dont la part représente 75,58% de l'ensemble des entreprises implantées au Mali. Les régions de Ségou et Sikasso suivent avec des parts respectives de 8,76% et 5,53%. La représentation graphique ci-après met en évidence la prédominance du District de Bamako.



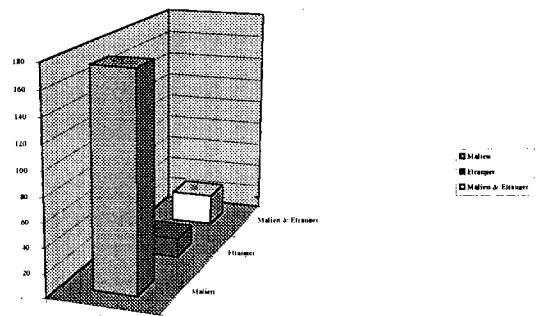
1.4 - Répartition des entreprises industrielles selon la nationalité :

Il s'agit de la répartition de l'ensemble des entreprises malaises selon la nationalité du détenteur du capital.

Aux fins de faciliter cette répartition, il a été convenu de considérer, comme une seule partie, les nationaux et l'Etat. Ceci conduit au constat suivant :

- 80,65% de l'ensemble des entreprises au Mali sont détenues par les nationaux ;
- 7,37% par les étrangers ;
- 11,98% par les nationaux associés aux étrangers.

La prédominance des nationaux est mise en exergue par la représentation graphique ci-après.



1.5 - Répartition des entreprises industrielles selon le statut juridique :

Les entreprises industrielles se répartissent quasiment entre les sociétés anonymes (SA) qui représentent 31,4%, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) 26,2% et les entreprises individuelles 28,5%. Les autres formes juridiques de sociétés non données représentent 13,9% du total des entreprises.

1.6 - Age des entreprises industrielles :

Plus de la moitié (57,6%) des entreprises industrielles maliennes ont plus de huit (8) années d'existence.

En tenant compte du statut juridique des entreprises industrielles recensées, on observe que 59,3% des sociétés anonymes (SA) ont plus de huit (8) ans, contre 51,1% pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 65,3% pour les entreprises individuelles.

1.7 - Taille des entreprises industrielles

Pour les besoins du rapport l'indicateur retenu pour définir la taille de l'entreprise est le nombre d'emplois industriels permanents.

En 1997, 83,8% des unités industrielles emploient moins de 50 personnes ; ce pourcentage monte à 86,4% en 1998, soit une augmentation de 3,4%.

2 – Emploi industriel

Les données sur l'emploi concernent exclusivement le personnel permanent employé dans la production et l'administration des unités industrielles.

2.1 - Effectif des emplois industriels permanents

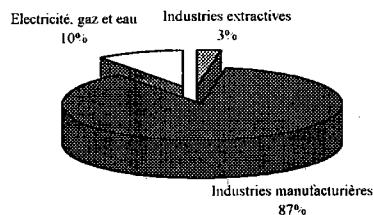
Il a été enregistré un effectif total de 13 981 emplois permanents dans les unités industrielles maliennes en 1997. Cet effectif est en hausse en 1998 et atteint 14 249 emplois, soit une augmentation de 1,9%. Le tableau n°2.1.1 relatif à la répartition des emplois permanents selon les branches d'activité industrielle en 1998, montre la prédominance de la branche « Industries manufacturières » qui emploie 87,11% des permanents du secteur industriel.

Tableau n°2.1.1 : Répartition des emplois permanents selon les branches d'activité industrielle en 1998

Branches d'activité industrielle	Emplois permanents	Taux
Industries extractives	394	2,77%
Industries manufacturières	12 412	87,11%
Electricité, gaz et eau	1 443	10,13%
Total	14 249	100,00%

La représentation ci-après permet de mieux apprécier les données du tableau ci-dessus.

Représentation de l'effectif permanent en 1998 selon les branches d'activité

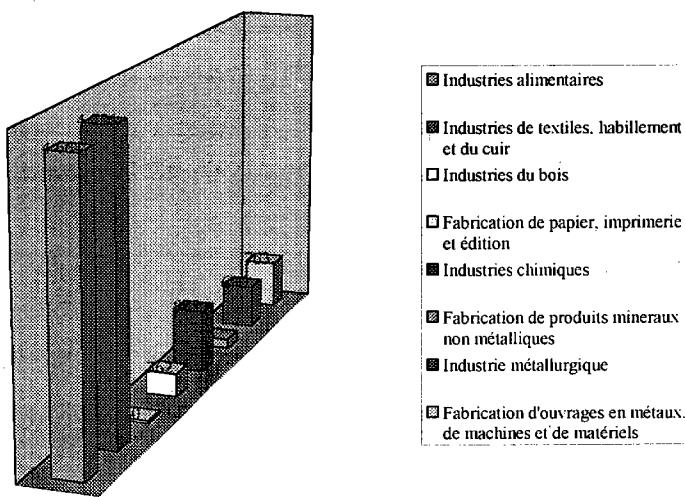


Dans la branche « Industries manufacturières », d'après le tableau n°2.1.2, 76,06% des emplois permanents sont occupés par les sous branches « Industries alimentaires » (37,58%) et « Industries des textiles, de l'habillement et du cuir » (38,48%).

Tableau n°2.1.2 : Répartition des emplois industriels permanents selon les sous branches des industries manufacturières en 1998.

Sous branches des industries manufacturières	Emplois permanents	Taux
Industries alimentaires	4 664	37,58%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	4 776	38,48%
Industries du bois	40	0,32%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	362	2,92%
Industries chimiques	985	7,94%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	142	1,14%
Industrie métallurgique	680	5,48%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	763	6,15%
	12 412	100,00%

Histogramme des emplois permanents selon les sous branches des industries manufacturières



2.2 – Répartition des emplois industriels selon le statut juridique

La répartition des emplois selon le statut juridique, montre que les sociétés anonymes ont créé 83,64% des emplois permanents, les sociétés à responsabilité limitée et les entreprises individuelles réunies 6,19% et les autres types d'entreprises 10,17%.

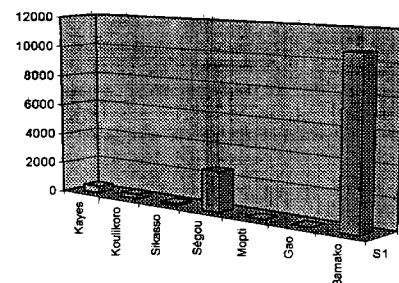
2.3 – Répartition géographique des emplois industriels

La répartition des emplois selon la région géographique est donnée dans le tableau n°2.3.1 ci-dessous. Celui-ci montre qu'en 1998, le District de Bamako emploie 75,11% des travailleurs permanents du secteur industriel malien ; la région de Ségou vient en deuxième position avec 18,40% et la région de Kayes en 3^{eme} position avec 3,08%.

Tableau n°2.3.1 : Répartition géographique des emplois industriels permanents en 1998

Région	Emplois permanents	Taux
Kayes	439	3,08%
Koulakoro	298	2,09%
Sikasso	135	0,95%
Ségou	2 622	18,40%
Mopti	39	0,27%
Gao	13	0,09%
Bamako	10 703	75,11%
Total	14 249	100,00%

Représentation géographique des emplois industriels par région



3 – Contribution de l'activité industrielle à l'économie

3.1 - Valeur ajoutée :

La valeur ajoutée est passée de 191,8 milliards de francs CFA en 1997 à 200,4 milliards en 1998, soit une augmentation de 4,48%.

3.1.1 – Répartition de la valeur ajoutée par branches d'activité industrielle

L'observation du tableau n°3.1.1.1 ci-après montre qu'en 1998, les plus fortes valeurs ajoutées ont été réalisées dans les branches « Industries manufacturières » (49,31%) et « Industries extractives » (42,21%).

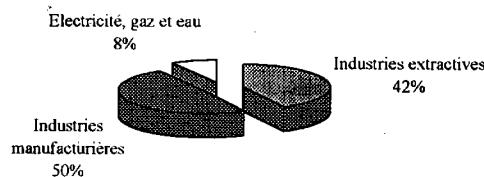
Ces deux branches totalisent 91,52% de l'ensemble de la valeur ajoutée créée dans le secteur industriel.

Tableau n°3.1.1.1 – Répartition de la valeur ajoutée selon les branches d'activité industrielle en 1998.

Branches d'activité industrielle	VA	Taux
Industries extractives	84 592 133	42,21%
Industries manufacturières	98 839 153	49,31%
Electricité, gaz et eau	17 001 499	8,48%
Total	200 432 785	100,00%

La représentation ci-dessous permet de mieux apprécier les données du tableau ci-dessus.

Réprésentation graphique de la valeur ajoutée suivant les branches d'activité

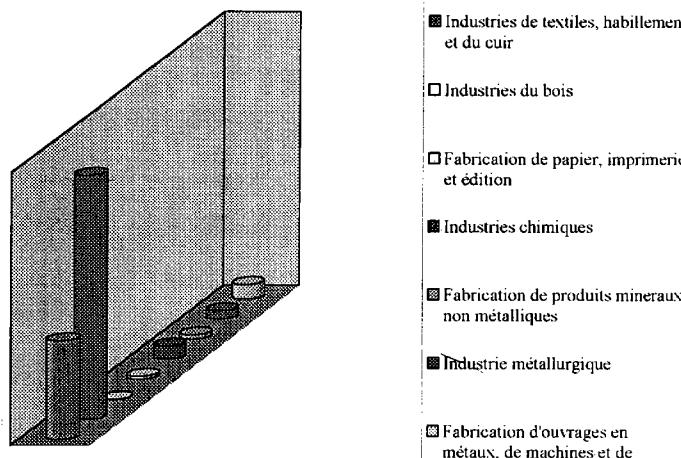


A l'intérieur de la branche des industries manufacturières, c'est la sous branche « Industries des textiles, de l'habillement et du cuir » qui crée la plus forte valeur ajoutée avec 63,26% du total. La sous branche « Industries alimentaires » vient en deuxième position avec 25,49%, suivie de la sous branche « Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels » avec 3,74%.

Tableau n°3.1.1.2 : Répartition de la valeur ajoutée selon les sous branches des industries manufacturières en 1998

Sous branches des industries manufacturières	Valeur ajoutée	Taux
Industries alimentaires	25 192 420	25,49%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	62 527 210	63,26%
Industries du bois	26 337	0,03%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	748 021	0,76%
Industries chimiques	3 372 874	3,41%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1 120 512	1,13%
Industrie métallurgique	2 157 415	2,18%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	3 694 364	3,74%
Total	98 839 153	100,00%

Représentation en cylindre de la valeur ajoutée



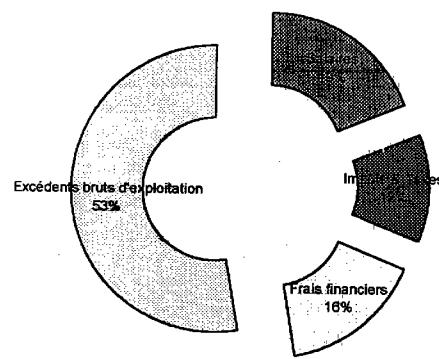
3.1.2 – Composition de la valeur ajoutée

Les éléments qui composent la valeur ajoutée sont les salaires, les impôts et taxes, les frais financiers et les excédents bruts d'exploitation. Les contributions de ces éléments en 1998, sont les suivantes :

- 98 - les salaires : 37,9 milliards de francs CFA ;
- les impôts et taxes : 24,2 milliards de francs CFA ;
- les frais financiers : 32,3 milliards de francs CFA ;
- 99 - les excédents bruts d'exploitation : 106 milliards de francs CFA.

La représentation ci-dessous permet une meilleure appréciation de la contribution de chacun des éléments constitutifs de la valeur ajoutée.

Représentation graphique des éléments de la valeur ajoutée dans le secteur industriel



3.1.2.1 - Masse salariale

Suivant le tableau 3.1.2.1.1 ci-après, on peut remarquer que la masse salariale est passée de 38,5 à 37,9 milliards de francs CFA de 1997 à 1998, soit une baisse de 1,34%.

Cette tendance à la baisse est observée dans les sous branches à des degrés différents :

- 54,40% dans la fabrication de papier, imprimerie et édition ;
- 12,96% dans la fabrication de produits minéraux non métalliques ;
- 7,15% dans les industries alimentaires ;
- 6,89% dans les industries du bois et fabrication d'ouvrages en bois ;
- 5,32% dans l'électricité, gaz et eau ;
- 2,43% dans les industries de textiles, habillement et du cuir.

Pour la même période, il y a eu une augmentation de la masse salariale dans certaines sous branches. Cette augmentation est de :

- 16,61% dans les industries extractives ;
- 13,44% dans la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels ;
- 10,48% dans l'industrie métallurgique ;
- 7,40% dans les industries chimiques.

Tableau n°3.1.2.1.1 Répartition des masses salariales de 1997 et 1998 suivant les sous branches des industries manufacturières et les branches des industries extractives et électricité, gaz et eau.

Branches et sous branches d'activité industrielle	Masse salariale en 1997	Masse salariale en 1998
Industries alimentaires	9 901 538	9 193 447
Industries de textiles, habillement et du cuir	15 345 192	14 972 151
Industries du bois	19 638	18 285
Fabrication de papier, imprimerie et édition	569 489	259 703
Industries chimiques	1 335 258	1 434 053
Fabrication de produits minéraux non métalliques	268 484	233 695
Industrie métallurgique	609 966	673 899
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	1 086 758	1 232 861
Activités extractives	5 004 000	5 835 356
Électricité, gaz et eau	4 305 493	4 076 245
Total	38 445 816	37 929 695

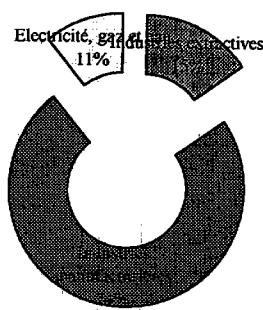
Tableau n°3.1.2.1.2 Répartition de la masse salariale selon les sous branches des industries manufacturières en 1998

Sous branches de l'industrie manufacturière	Masse salariale	Taux
Industries alimentaires	9 193 447	32,81%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	14 972 151	53,44%
Industries du bois	18 285	0,07%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	259 703	0,93%
Industries chimiques	1 434 053	5,12%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	233 695	0,83%
Industrie métallurgique	673 899	2,41%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	1 232 861	4,40%
Total	28 018 094	100%

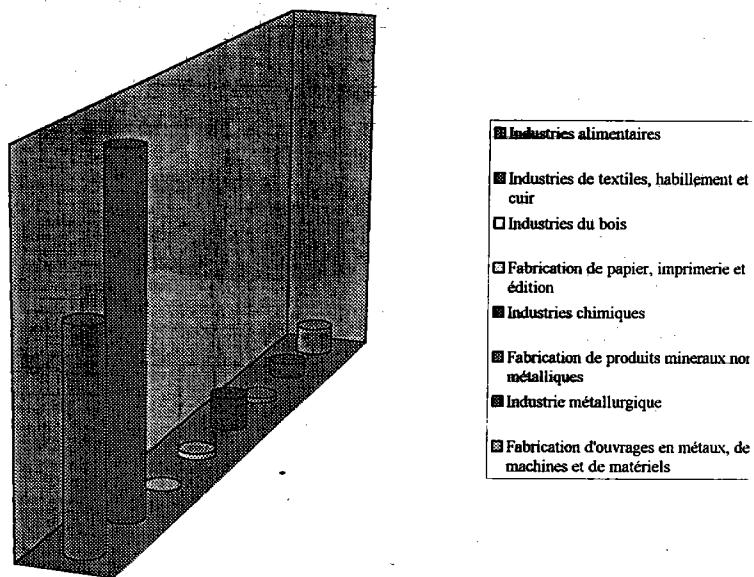
La répartition de la masse salariale au tableau ci-dessus, fait observer que la sous branche des industries des textiles, de l'habillement et du cuir supporte 53,44% du total suivie de la sous branche « industries alimentaires » 32,81% et de celle des industries chimiques 5,12%.

S'agissant de la répartition géographique de la masse salariale, le District de Bamako occupe le 1^{er} rang avec 71,94% en 1998, suivi des régions de Kayes (15,38%) et Ségou (11,70%).

Répartition de la masse salariale selon les branches d'activités en 1998



La représentation graphique ci-après fait ressortir la contribution des différentes sous branches de l'industrie manufacturière dans la formation de la masse salariale en 1998.



3.1.2.2 - Impôts et taxes

En 1997 les entreprises industrielles ont contribué au titre des impôts et taxes pour plus de 20,4 milliards de francs CFA. Ce montant atteint 24,1 milliards de francs CFA en 1998, soit une augmentation de 18,22%.

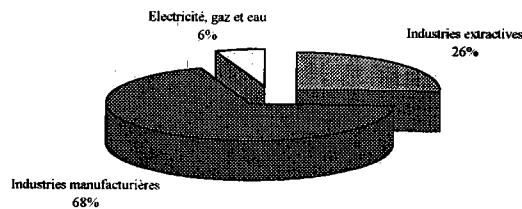
La répartition des impôts et taxes supportés par les entreprises industrielles en 1998 selon les branches d'activité industrielle figure au tableau n°3.1.2.2.1.

Ce tableau montre que les entreprises de la branche de l'industrie manufacturière supportent 68,74% des impôts et taxes du secteur industriel.

Tableau n°3.1.2.2.1 : Répartition des impôts et taxes selon les branches d'activité industrielle en 1998 (en 1 000 F CFA)

Branches d'activité industrielle	Impôts et taxes	Taux
Industries extractives	6 194 413	25,64%
Industries manufacturières	16 604 439	68,74%
Électricité, gaz et eau	1 358 232	5,62%
Total	24 157 084	100,00%

Cette répartition est mise en évidence par la représentation ci-dessous mentionnée.



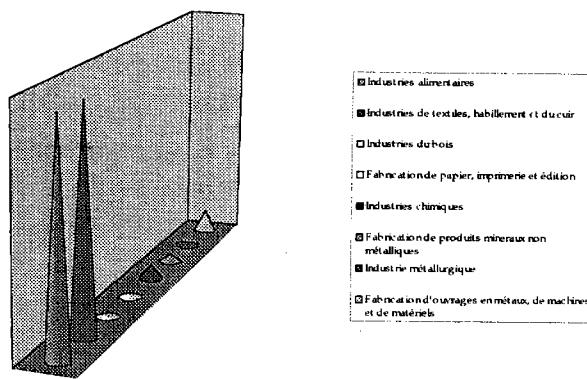
Dans la branche des industries manufacturières, suivant le tableau n°3.1.2.2.2, on remarque que 44,75% des impôts et taxes sont supportés par les entreprises de la sous branche « Industries alimentaires » et 44,70% par la sous branche « Industries des textiles, de l'habillement et du cuir ».

Tableau n°3.1.2.2.2 : Répartition des impôts et taxes selon les sous branches des industries manufacturières en 1998.

Sous branches de la branche des industries manufacturières	Impôts et taxes	Taux
Industries alimentaires	7 429 687	44,75%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	7 421 517	44,70%
Industries du bois	2 023	0,01%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	108 731	0,65%
Industries chimiques	498 653	3,00%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	275 392	1,66%
Industrie métallurgique	138 530	0,83%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	729 906	4,40%
Total	16 604 439	100,00%

Ci-dessous la représentation graphique des impôts et taxes selon les sous branches des industries manufacturières en 1998.

Histogramme des impôts et taxes suivant les sous branches des industries manufacturières



3.1.2.3 – Frais financiers

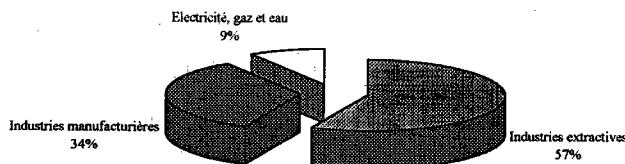
Les frais financiers supportés par les entreprises industrielles ont été de 32,3 milliards de francs CFA en 1998.

Le tableau n°3.1.2.3.1 ci-dessous montre la prédominance de la branche « Industries extractives » avec 56,67%.

Tableau n°3.1.2.3.1 – Répartition des frais financiers par branche en 1998

Branches d'activité industrielle	Frais financiers	Taux
Industries extractives	18 313 355	56,67%
Industries manufacturières	11 037 843	34,16%
Électricité, gaz et eau	2 964 563	9,17%
Total	32 315 761	100,00%

La contribution des différentes branches d'activité à la formation des frais financiers est représentée ci-dessous.



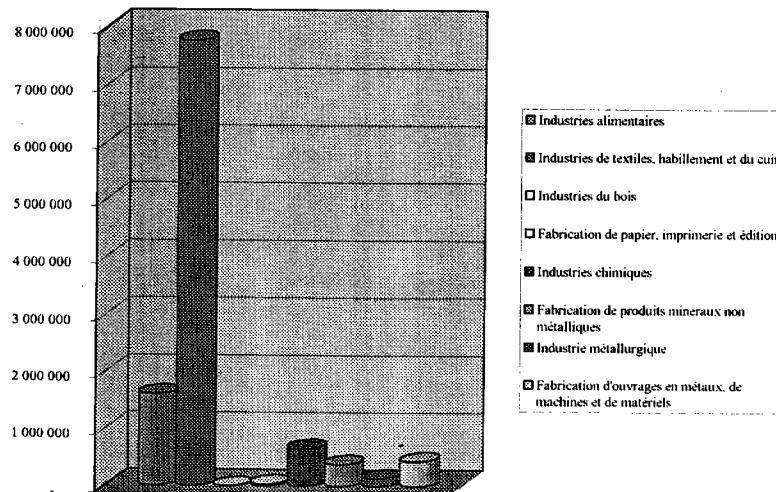
Pour ce qui concerne les industries manufacturières, d'après les données mentionnées dans le tableau n°3.1.2.3.2, la sous branche « Industries des textiles, de l'habillement et du cuir » détient la part la plus importante dans la formation des frais financiers avec 70,37%.

Les entreprises de la sous branche « Industries alimentaires » contribuent quant à elles pour 14,52%, suivie par la sous branche « Industries chimiques » pour 5,96%.

Tableau n°3.1.2.3.2 Répartition des frais financiers selon les sous branches des industries manufacturières en 1998

Sous branches des industries manufacturières	Frais financiers	Taux
Industries alimentaires	1 602 501	14,52%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	7 767 762	70,37%
Industries du bois	449	0,00%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	36 409	0,33%
Industries chimiques	658 316	5,96%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	388 313	3,52%
Industrie métallurgique	143 979	1,31%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	440 114	3,99%
Total	11 037 843	100,00%

L'histogramme ci-dessous représenté permet de mieux apprécier les contributions des sous branches des industries manufacturières en 1998.



3.1.2.4 – Excédents bruts d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est le cumul des résultats bruts d'exploitation et des dotations aux amortissements. Il est de l'ordre de 106 milliards de francs CFA en 1998.

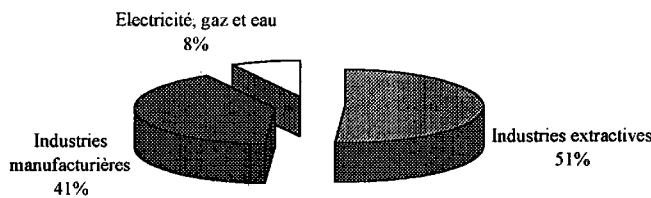
La répartition de ces EBE selon les branches d'activité en 1998 est présentée au tableau n°3.1.2.4.1 ci-après.

Comme on peut le remarquer, les industries extractives dégagent les plus forts EBE avec 51,16%.

Tableau n°3.12.4.1 : Répartition des EBE selon la branche en 1998

Branches d'activité industrielle	EBE	Taux
Industries extractives	54 249 009	51,16%
Industries manufacturières	43 178 777	40,73%
Electricité, gaz et eau	8 602 459	8,11%
Total	106 030 245	100,00%

Ci-après, la représentation en secteur des excédents bruts d'exploitation selon la branche d'activité industrielle en 1998.



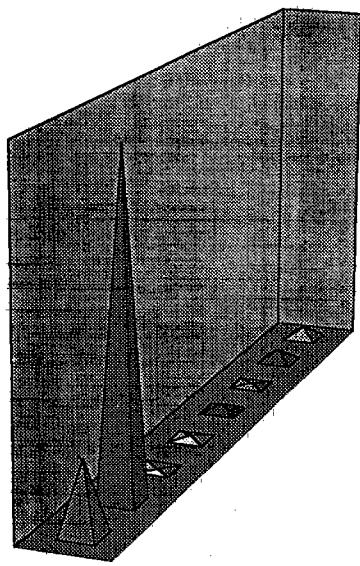
La répartition des EBE à l'intérieur de la branche des industries manufacturières, est présentée dans le tableau n°3.1.2.4.2 ci-après. L'observation de ce tableau montre que les plus forts excédents bruts d'exploitation sont enregistrés dans la sous branche «Industries des textiles, de l'habillement et du cuir» (74,96%).

Le deuxième rang est occupé par la sous branche « Industries alimentaires » avec 16,13% suivie de celle de la sous branche « Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels » avec 2,99%.

Tableau n°3.1.2.4.2 : Répartition des EBE selon sous branches des industries manufacturières en 1998

Sous branches des industries manufacturières	EBE	Taux
Industries alimentaires	6 966 785	16,13%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	32 365 780	74,96%
Industries du bois	5 580	0,01%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	343 178	0,79%
Industries chimiques	781 852	1,81%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	223 112	0,53%
Industrie métallurgique	1 201 007	2,78%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	1 291 483	2,99%
Total	43 178 777	100,00%

L'histogramme ci-après permet de mieux apprécier la prédominance des sous branches «Industries des textiles, de l'habillement et du cuir» et «Industries alimentaires».



- **Industries alimentaires**
- **Industries de textiles, habillement et du cuir**
- **Industries du bois**
- **Fabrication de papier, imprimerie et édition**
- **Industries chimiques**
- **Fabrication de produits minéraux non métalliques**
- **Industrie métallurgique**
- **Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels**

3.2 Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB)

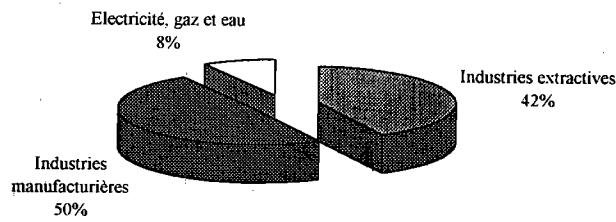
Le Produit Intérieur Brut (PIB) en 1997 a été estimé à 1422,6 milliards de francs CFA dont 191,8 milliards de francs CFA générés par le secteur industriel, soit 13,48%. En 1998, la part du secteur industriel dans le PIB estimée à 200,4 milliards de francs CFA, malgré une augmentation enregistrée dans la création de la valeur ajoutée, a diminué en tombant à 12,59% du PIB (1 592,4 milliards de francs CFA).

La répartition de la contribution du secteur industriel dans le PIB en 1998, selon les branches d'activité figure au tableau n°3.2.1

Tableau n°3.2.1 : Répartition de la contribution du secteur industriel au PIB en 1998 selon les branches d'activités

Branches d'activité Industrielle	Valeur ajoutée	Contribution au PIB de la branche
Industries extractives	84 592 133	5,31%
Industries manufacturières	98 839 153	6,21%
Électricité, gaz et eau	17 001 499	1,07%
Total	200 432 785	12,59%

La représentation graphique ci-dessous met en évidence la répartition de la valeur ajoutée entre les 3 branches industrielles.

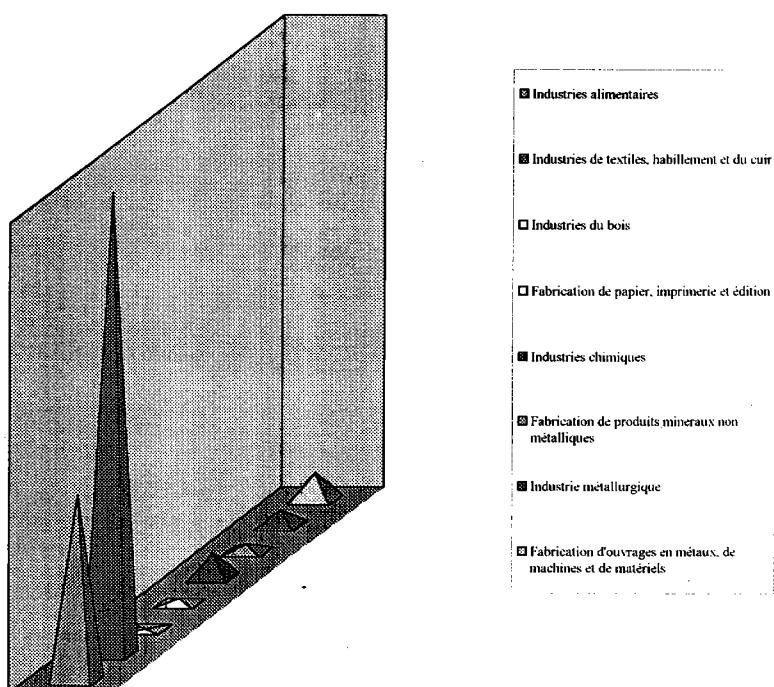


La sous branche des industries des textiles, de l'habillement et du cuir contribue au PIB pour 3,93%, suivie de la sous branche des industries alimentaires pour 1,58%.

Tableau n°3.2.2 Répartition de la contribution des industries manufacturières au PIB en 1998 selon les sous branches d'activités

Sous branches des industries manufacturières	Valeur ajoutée	Part PIB
Industries alimentaires	25 192 420	1,58%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	62 527 210	3,93%
Industries du bois	26 337	0,00%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	748 021	0,05%
Industries chimiques	3 372 874	0,21%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1 120 512	0,07%
Industrie métallurgique	2 157 415	0,14%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	3 694 364	0,23%
Total	98 839 153	6,21%

Répartition du PIB dans l'industrie manufacturière selon les sous branches en 1998



4 - Chiffre d'affaires

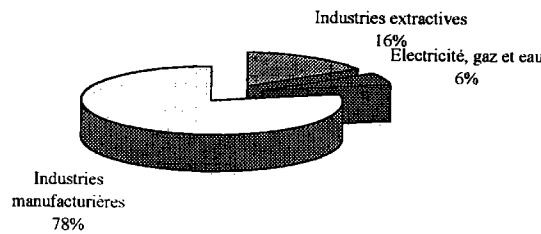
De 1997 à 1998, le chiffre d'affaires hors taxes, réalisé par le secteur industriel est passé de 594,3 milliards à 598,4 milliards.

Dans le tableau n°4.1 est présentée la répartition du chiffre d'affaires des entreprises en 1998 selon les branches d'activité. Ce tableau montre que les entreprises de la branche des industries manufacturières réalisent 78,52% de l'ensemble du chiffre d'affaires du secteur industriel.

Tableau n°4.1 : Répartition du chiffre d'affaires selon la branche en 1998 (en 1 000 F CFA).

Branches d'activité industrielle	Chiffre d'affaires	Taux
Industries extractives	94 378 051	15,77%
Electricité, gaz et eau	34 147 870	5,71%
Industries manufacturières	469 843 235	78,52%
Total	598 369 156	100,00%

Représentation graphique de la répartition du chiffre d'affaires suivant les branches

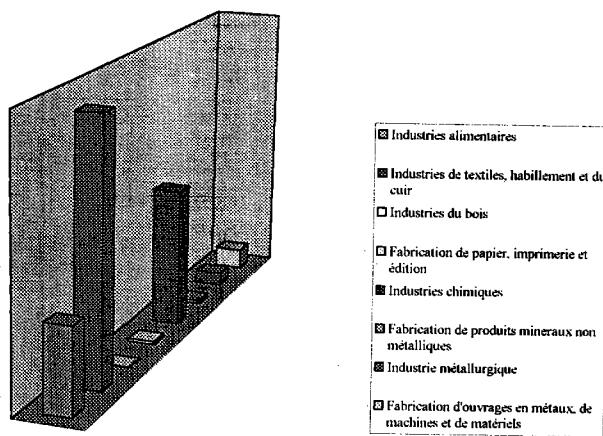


D'après le tableau n°4.2 ci-dessous, la sous branche « Industries des textiles, de l'habillement et du cuir » réalise 49,82% de l'ensemble du chiffre d'affaires de la branche des industries manufacturières, suivie des Industries chimiques avec 26,33% et des Industries alimentaires pour 16,50%.

Tableau n°4.2 : Répartition du chiffre d'affaires selon les sous branches des industries manufacturières en 1998 (en 1 000 F CFA).

Sous branches des industries manufacturières	Chiffre d'affaires	Taux
Industries alimentaires	77 506 484	16,50%
Industries des textiles, de l'habillement et du cuir	234 067 282	49,82%
Industries du bois	287 177	0,06%
Fabrication de papier, imprimerie et édition	2 579 244	0,55%
Industries chimiques	123 705 626	26,33%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	2 692 462	0,57%
Industrie métallurgique	11 427 345	2,43%
Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels	17 577 615	3,74%
	469 843 235	100,00%

Histogramme de la répartition du chiffre d'affaires des industries manufacturières



Annexe 7 : Liste des établissements

N° **NOM**

1. EDM Mopti
2. Edit. Imprimerie du Mali Unité Mopti
3. Boulangerie GAM
4. Usine CMDT Bamako
5. FOFY INDUSTRIE Zone Indus.
6. CMDT Kita
7. HUICOMA Kita
8. CMDT Kimparana
9. Soiété indus. Panification
10. CMDT Koutiala I
11. HUICOMA Koulikoro
12. CMDT Kourmantou
13. CMDT Koutiala III
14. CMDT Koutiala II
15. CMDT Koutiala IV
16. Usine Karangana
17. CMDT Bougouni I
18. HUICOMA Koutiala
19. CMDT Bougouni II
20. Rizerie 7 villages DfORO
21. TAO
22. Fabrique de cigarettes Djoliba
23. SADA-SA
24. Fabrique d'Allumettes Eclair
25. BOUMA-SA Korofina Sud
26. Boulangerie du Niger Fana
27. CMDT Fana
28. CMDT Dioila
29. CMDT Segou
30. Usine de fabr. de poteaux en béton Sogoniko
31. Boulang. Marché Magnambougou
32. Boulangerie Madeleine
33. Atelier de Rotomolage
34. CMDT Sikasso

Recensement Industriel au Mali 2000

Annexe 8 : Liste des entreprises fermées ou à l'arrêt

1. Boulangerie Moderne De Mr Mohamed
2. Boulangerie Moderne De Mamadou Cisse
3. Top Sucette
4. Imprimerie Maison Des Arts Graphiques Islam. Boubacar
5. Fabrique Soucko Et Fils
6. Fabrique De Glace Alimentaire
7. Fonderie Coopérative Du Mali
8. Société Industrielle Et Commerciale Du Mali
9. Atelier Métallique et de Mécanique Abdoulaye Dicko
10. Entreprise Malienne De Plomberie
11. Fabrique Malienne D'accumulateurs
12. Fabrique De Glace Alimentaire Ali Kanakomo
13. Boulangerie Pâtisserie La Marquise Sarl
14. Fabrique De Chaussures Plastiques Madame Durat Sokona
15. Boulangerie Moderne De Mr Ad Mohamed
16. Boulangerie Du Camp
17. Les Délices De Bamako
18. Unité de Production de Cahiers et de Livres
19. Fabrique de Matières Colorantes Mina
20. Manuplast Sarl
21. Mali Marbre
22. Boulangerie Cheick Thiam
23. Indust. Confec. Textile et Bonneterie
24. Boulangerie Néné
25. Comamous
26. Famousse
27. Sobansky

Source : Recensement Industriel au Mali

Annexe 3: Liste des nouvelles unités ayant démarré leur activité à partir de janvier 1999.

1. S.F.D.
2. Boulangerie La Katoise
3. Embal Mali Sa
4. Kouma Industrie
5. Ina-Lait Niono Fene
6. Boulangerie La Divine
7. Boulangerie Moderne Baco Djicoroni Aci
8. Boulangerie Moderne Badjelika
9. Boulangerie Aci 2000
10. Boulangerie Terminus Kalaban Coura
11. Boulangerie Patisserie Sitan
12. Patisserie Amandine
13. Boulangerie Tandja
14. Boulangerie Moderne Sara
15. Imprimerie Faman
16. Etablissement Kone Et Freres
17. Imprimerie Papeterie Tiekoré
18. Metalux - Sarl
19. Etablissement Mahouloud
20. Boulangerie Des Askia
21. Societe Pour La Transformation De L'acier Au Mali
22. Societe Industrielle Des Plastiques
23. Diesel-Electricite - Service
24. Boulangerie Du Congo
25. Jal Afrique Mali
26. Societe Sino-Malienne De Montage De Materiels Agricoles
27. Fabrique Alim. De Glace
28. Fabrique De Glace Du Mali
29. Ab Communication
30. Boulangerie Du Niger
31. Hamin Imprimerie
32. Boulangerie Dounia
33. Sosimapa
34. Boulangerie Patisserie De Koke Dembele
35. Boulangerie Setou De Abdramane Diarra
36. Boulangerie Ah Cisse
37. Somafile
38. Boulangerie Sacko
39. Boulangerie Cheick Et Moussa Ba
40. Boulangerie Ombo Cite Unicef
41. Atelier Tournage Chaudronnerie
42. Boulangerie Allai Cissé

Source: Recensement Industrie au Mali